

SYLLABUS DE COURS

Année d'étude - parcours	M2 Droit des personnes et des familles
Intitulé du cours	Etablissement des liens familiaux
Semestre	1
Objectifs et compétences développées	<p>Objectif : présenter les aspects juridiques et pluridisciplinaires d'un sujet (d'un point de vue théorique et pratique) et concevoir les conditions d'un débat de nature juridique au sein d'un groupe.</p> <p>Compétences développées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Choisir les méthodes, outils et interlocuteurs les plus adaptés pour trouver l'information nécessaire - Identifier et interroger diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser l'information de façon scientifique - Construire une argumentation - Présenter et échanger les résultats argumentés de sa recherche ou de sa réflexion - Faire preuve de créativité dans une situation donnée - S'engager dans un travail collaboratif
Contenu et moyens pédagogiques	<p>Cours partagés en deux partie : la formation du couple et la filiation</p> <p>Séances de pédagogies inversées (4 par partie du cours)</p> <p>Travail en amont : accompagnés par l'enseignant-chercheur responsable du cours les étudiants par groupe de trois ou quatre recensent les aspects de droit positif et les problèmes juridiques d'un sujet de droit des couples. Une fois les aspects de fond réunis, ils organisent la médiation formelle de leurs travaux (toute forme et supports possibles : jeux de rôle, simulations, débats, enquêtes, escape game, genially, quizz, etc.) avant d'organiser la séance en présentielle de façon interactive.</p> <p>Les sujets portent sur des thèmes relatifs à l'établissement des liens de couple (ex. bigamie, consentement, personnes vulnérables, etc.) et de filiation (Etablissement de la filiation dite « charnelle », de la filiation d'un enfant né d'AMP ou de GPA et de la filiation adoptive)</p>
Pré-requis	Bonne connaissance du droit positif. Capacité à déterminer les problèmes juridiques issus d'un thème. Aptitude à la recherche documentaire.
Modalités d'évaluation	Évaluation du contenu scientifique, de la capacité à créer de l'interactivité et animer un débat. Epreuve de 5 heures à la fin du semestre 1 tous documents autorisés
Références bibliographiques	<p>Droit de la famille, Dalloz Action (notamment)</p> <p>Droit de la famille (A. Gouttenoire et M. Farge)</p> <p>Chronique de droit de la famille (Bi-annuelle) JCP</p>